ARRITTI

nu 2812 da u 12 à u 18 d'ottobre 2023

57a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0427 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Narges Mohammadi, Premiu Nobele di a Pace

p. 2

Israël - Palestine

Encore et toujours la guerre

Au Moyen Orient la guerre est donc repartie de plus belle. On le doit à l'échec des tentatives d'arriver à une Paix acceptable par tous qu'avaient fait espérer les accords d'Oslo. Mais, quelle que soit l'issue de ce nouveau conflit, il faudra bien conclure, un jour ou l'autre, la paix. Et elle se fera obligatoirement entre Israéliens, dont l'Etat devra être enfin reconnu par les dirigeants du peuple palestinien, et Palestiniens, dont la présence et la reconnaissance en droit dans des frontières viables devra être admise par Israël et la communauté internationale. On en reviendra nécessairement, un jour ou l'autre, à la solution à deux États définie par les accords d'Oslo. À lire en p3.

Scola Corsa p. 5

L'Assemblea di Corsica dumanda à u Statu di rispettà e so cumpetenza

ASSEMBLEA DI CORSICA

Conséquences de la divagation animale

Marilyne Taddei dépossédée de sa maison

p. 6-7

O chì piacè !

E fàvule di Natale Rochiccioli

U pueta Natale Rochiccioli hà scrittu mondu fole, burle, macagne è tan'altri scritti. Frà i quali ste fàvule magnìfiche, dette « E fàvule di Natale Rochiccioli ».

U lupu è u muscone

Durmendu, ninsun'frombu vi tribula, cum'è quellu di a mosca chì bula.
Era l'avisu di Lione, tribulatu da un muscone...
– Dìu sà duva ti sarè sposta, è veni à allisingà à mè... a fai apposta ? Scappa prestu è vai à spassu.
– O Liò... di i to cunsiglii, mi ne passu...
– O ma... sòrtimi di vìa, spezia d'incrochju...
– Eiu sò un incrochju ?

Muscone si lampa è li pizzica l'ochju. Lione cumencia à mughjà, l'ochju mezu chjusu... A mosca li sorte da sottu è li pizzica u musu. È pò... piglia altura, fala à rasu à rasu, face un *« lupingu »* è li entre in lu nasu !

Liò cumencia à starnutà, suffiendu cum'è un cudogliu[1]... piglia, è mena di mustacciu in lu scogliu... Tandu, a mosca ch'ellu cridìa crechja, si lampa par daretu è li mursica l'arechja.
Era scimitu, a pelle tutta croscia. Dà a dintata di fiancu... è si sbremba la coscia...

Ochji di fora lintava u fiatu, l'attaccu frumbava da l'altru latu.
L'animali spavintati da i mughji è i lamenti, scappàvanu pinsendu : hè Carruggi[2] chì li caccia i denti.
È... gamba mìa... ricummandèndusi à i Santi frusteri è paisani, d'ùn truvassi nasu à nasu cù Andrìa Padovani...

Muralità
Sbarca musconi, puce è pidochji...
Tichjàteli bè... prestu vi cacciaranu l'ochji... ■

1. Cudogliu : mammiferu marinu maiò assai (dinò suffione, in francese : cachalot).
• 2. Carruggi è Padovani : dintisti aiaccini, culleghi di l'autore.

www.arritti.corsica

Accapu di a reddazzione

U Nobele di a Pace

U Nobele di a Pace hè una donna. È una donna in prigiò per avè vulsutu difende a demucrazìa. Narges Mohammadi, 51 anni, hà amparatu a nutizia da u fondu di a so càrcera in Téhéran, in a sinistra prigione d'Evin induv'ella hè chjosa dapoi u 2021. Ghjurnalista, militente di i diritti di a donna, vicipresidente di u Centru di i difensori di i diritti di l'Omu, hè stata premiata u 6 d'ottobre *« pè u so cumbattu contr'à l'oppressione di e donne in Iranu è a so lotta pè a prumuzione di i diritti umani è a libertà per tutti »* hà annunziatu a so famiglia. Narges Mohammadi hè stata parechje volte imprigiunata s'ùltimi 25 anni, per avè luttatu contr'à u velu ubligatoriu pè e donne è contr'à a pena di morte in Iranu. A televisione ufficiale di u Statu s'hè inzerghita di st'annunziu di u Cumitatu Nobele. U Statu islamistu iranianu hà rimpruveratu *« una decisione parziale è pulìtica »*. *« Sò assai fieru è felice »* hà dettu u so figliolu di 15 anni chì campa in Parigi in esiliu dapoi 8 anni cù u so babbu è a so surella. *« Hà da esse difficiule per ella ma hè curagiosa è assuma u rìsicu »* dice u so maritu, dinù militente di i diritti di l'Omu è anzianu prigiuneru pulìticu. *« Narges Mohammadi sparghje dapoi parechji anni tutta a so energìa per fà sapè a situazione pèssima pè i diritti umani in Iranu. Dapoi a so cèllula, hà cundannatu a ripressione contru à e manifestazioni è hà chjamatu à abulisce a pena di morte è à impedisce u piazzamentu in isulamentu. Hà dinunziatu dinù e viulenze sessuale fatte à e manifestante imprigiunate »* hà cummentatu Agnès Callamard, secretaria generale d'Amnesty Internaziunale. *« In una dimarchja crudele chì dice l'inumanità in core di i mètodi per punisce e voce chì s'àlzanu per criticà u regime, l'autorità iraniane maltràttanu Narges dapoi anni, tortura, minaccie di morte, privazione di i curamenti medicali... è l'impedìscenu di vede i so dui figlioli. Malgratu stu prezzu à pacà, l'azzioni per impedìscela di parlà è a perspettiva d'una vita in prigiò, Narges Mohammadi cuntinueghja cù curagiu à dumandà u cambiamentu, per tutte e donne, tutti l'omi è tutti i zitelli d'Iranu. »*
Di sicuru, sta ricunniscenza di u cumitatu Nobele hè un incuragime maiò à Narges ma dinù à tutte e donne è tutti l'omi chì sòffrenu è scumbàttenu oghje pè a libertà in Iranu. Ghjè un messagiu chjaru à l'autorità per dilli ch'elli sò in mira di a cumunità internaziunale. *« A cumunità internaziunale deve mubilizassi sùbitu pè a liberazione senza cundizioni di Narges Mohammadi è di tutte sse donne è ss'omi incarcerati di manera inghjusta, solu per avè, senza viulenza, fattu valè i so diritti in u filu di u muvimentu Donna, Vita, Libertà dapoi u 2022 »* hà dettu torna Amnesty Internaziunale.
Narges Mohammadi hè stata cundannata à 11 anni è 11 mesi di prigiò, è à 154 colpi di staffile...
Pò diciulà quant'ellu vole u regime di i *Mollah*, a so trista prigione d'Evin conta oghje un Premiu Nobele di a Pace è per l'Iranu ghjè una gattiva publicità di più. Ssu prèmiu ricumpenseghja d'una certa manera à tìtulu postume a corcia Mahsa Amini, assassinata da u regime, è tutti l'omi è e donne assassinate incù ella per avè vulsutu campà lìberi è degni. Hè un prèmiu pè u mughju *« Donna, Vita, Libertà »* in u mondu sanu.
Curagiu è forza Narges. Venerà l'ora di ssa libertà tantu bramata. ■ **Fabiana Giovannini.**

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Israël - Palestine

Encore et toujours la guerre

L'offensive armée lancée par le mouvement palestinien Hamas depuis les territoires qu'il contrôle dans la bande de Gaza a bénéficié d'un effet de surprise total. Plusieurs centaines d'Israéliens ont péri, pour beaucoup des civils sans défense qui ont été la proie d'une violence déchaînée. Lui a répondu une vague de représailles qui a fait, et qui fera, elle aussi, de nombreuses victimes civiles. Une fois l'effet de surprise surmonté, Israël fera à nouveau la preuve de la supériorité indéniable de ses capacités militaires. La question est : où, et quand, s'arrêtera l'escalade ?

Comme toujours, l'escalade politique a précédé l'escalade militaire. Le Hamas cultive les messages les plus extrêmes appelant à la destruction d'Israël, et alimente par là-même la surenchère permanente qui empêche tout espoir de solution négociée.

De son côté, le nouveau gouvernement d'Israël formé après les élections de novembre dernier est le plus réactionnaire qu'Israël n'ait jamais connu, incluant les extrémistes religieux et sionistes les plus radicalisés. Ce gouvernement d'extrême droite a fait l'objet de nombreuses contestations en Israël même où des manifestations de très grande importance se sont déroulées pour en contrer les orientations. Il encourage comme jamais les colonisations de peuplement dans les territoires de Cisjordanie que les accords d'Oslo avaient destinés à la constitution d'un territoire palestinien viable, pour déboucher sur une solution à deux États donnant aux deux peuples une égale dignité quant à leur reconnaissance par les institutions internationales.

Trente ans après, le conflit paie cash l'échec du processus de paix accepté par Yasser Arafat et Yitzhak Rabin, ce faiseur de paix que les extrémistes sionistes ont abattu en 1995. Cet acte terroriste a fait alors basculer le conflit dans l'escalade permanente, et, vingt-huit ans plus tard, la guerre resurgit avec encore davantage de violence aveugle.

Les morts répondront aux morts, mais les vivants devront bien continuer à vivre, et ils ne pourront le faire demain qu'en arrivant enfin à la Paix. La route vers la Paix, nous le savions, sera longue. Elle le sera encore bien davantage, et le Hamas, par son acte de guerre, a créé les conditions de prolonger la guerre qui frappe son peuple comme celui d'Israël. Car l'heure désormais est celle de l'escalade militaire.

Sur le terrain le Hamas a réussi à déployer son offensive avec une facilité qui déconcerte tous les observateurs. Sans doute était-il mieux armé cette fois, grâce à ses soutiens internationaux (Iran, Qatar), et surtout avec ses volontaires qui ont réussi à bousculer le blocus militaire de la bande de Gaza, et à se rendre capables de coups militaires à l'intérieur même du territoire israélien.

Mais l'explication de ce succès inattendu tient aussi, et surtout, aux faiblesses manifestes des défenses israéliennes. Tous les secteurs ont été défaillants, à commencer par celui du renseignement inexplicablement resté inerte alors que des centaines de palestiniens se sont mis en action, dans un mouvement d'ensemble concerté et commandé par un état-major à la fois mystérieux, totalement étanche et faisant la preuve d'une intelligence tactique inédite.

Outre le bilan des pertes militaires et civiles, qui dépassera certainement le millier, Israël devra tenir compte de la centaine au moins de prisonniers/otages que le Hamas détient et dont il va se servir pour dissuader toute controffensive militaire.

D'autres difficultés sont prévisibles, en Cisjordanie où le Hamas est en train de supplanter les dirigeants du Fatah qui sont à la tête de l'Autorité palestinienne au fur et à mesure que les israéliens extrémistes poursuivent, avec l'appui du gouvernement, une colonisation de peuplement qui vise à étouffer toute possibilité d'une solution à deux États. Un autre front potentiel peut surgir aussi à la frontière libanaise face au Hezbollah qui a les mêmes soutiens que le Hamas. Cependant le récent accord sur le partage des ressources gazières conclu lors de pourparlers directs entre le Hezbollah et Israël incitera certainement à la retenue de ses dirigeants dont l'entrée dans le conflit signifierait aussitôt la fin de cet accord.

Mais tout est devenu instable désormais alors que la certitude était largement répandue qu'Israël était en sécurité derrière son armée et son bouclier anti-missiles. Les régimes arabes qui avaient parié sur cette domination absolue de Tel Aviv en signant les accords d'Abraham vont être sous la pression de leurs opinions publiques qui y voient une trahison des Palestiniens, alors que l'action d'éclat du Hamas inspire des manifestations populaires. Si peu est à craindre en Arabie Saoudite et dans les Emirats où les dictatures semblent immuables, cela sera beaucoup plus agité au Soudan qui est en guerre, et au Maroc où l'opinion est très majoritairement pro-palestinienne.

Au Moyen Orient la guerre est donc repartie de plus belle. On le doit à l'échec des tentatives d'arriver à une Paix acceptable par tous qu'avaient fait espérer les accords d'Oslo. Mais, quelle que soit l'issue de ce nouveau conflit, il faudra bien conclure, un jour ou l'autre, la paix. Et elle se fera obligatoirement entre Israéliens, dont l'État devra être enfin reconnu par les dirigeants du peuple palestinien, et Palestiniens, dont la présence et la reconnaissance en droit dans des frontières viables devra être admise par Israël et la communauté internationale.

On en reviendra nécessairement, un jour ou l'autre, à la solution à deux États définie par les accords d'Oslo. ■

Nuit bleue FLNC

Le « dépôt des armes » de 2014 par le FLNC avait été plusieurs fois ébréché, surtout indirectement par des organisations récentes comme GCC (Ghjuventù Clandestina Corsa). Il a été ostensiblement rompu par la « nuit bleue » commise dans la nuit du 8 au 9 octobre, une petite trentaine d'attentats dans différentes régions, revendiqués par le FLNC « Union des combattants et du 22 octobre ».

Cette action a été accompagnée par une communication lapidaire de deux lignes : *« A Francia Fora. Nous n'avons pas de destin commun avec la France »*.

La cible choisie de résidences secondaires inoccupées, à une exception près sans doute involontaire, montre deux intentions : ne pas faire de victimes en en restant à des conséquences matérielles, et faire la preuve d'un regain opérationnel en se déployant sur l'ensemble du territoire.

Corsica Lìbera a de tous temps affiché son soutien à la clandestinité du FLNC. Alors que ses dirigeants étaient à la pointe des discussions avec l'État il y a une vingtaine d'années, quand Lionel Jospin était premier ministre, ils sont aujourd'hui ramenés à une seule élue sur les quarante-six élus nationalistes siégeant dans l'Assemblée de Corse.

Ce recul de la force politique directement associée à la clandestinité qui se manifeste à nouveau aujourd'hui a été progressif et ininterrompu depuis 2010, année électorale qui a vu l'installation de Femu a Corsica, dont la tête de liste était Gilles Simeoni, en première position parmi les groupes nationalistes alors encore d'opposition.

Ce renversement de leadership a créé une situation politique nouvelle dont la famille nationaliste a bénéficié : victoire à la mairie de Bastia en mars 2014 ; puis, suite au « dépôt des armes » du FLNC en juin 2014, union au second tour lors des territoriales de décembre 2015 et victoire sous l'étiquette Pè a Corsica, qui portera Gilles Simeoni à la tête de l'Exécutif et Jean Guy Talamoni à la Présidence de l'Assemblée de Corse. Ce succès redouble en décembre 2017, le score passant de 35,3 % au second tour à 56,5 %.

Pè a Corsica a ainsi gouverné les institutions de la Corse six années, jusqu'à juin 2021. Quatre listes ont alors concouru au premier tour, puis trois au second tour, Corsica Lìbera ayant dû faire fusion avec la liste du PNC entre les deux tours. Au total 68 % des voix, 41 % Femu a Corsica (32 élus grâce à la prime majoritaire), PNC-CL 15 % (7 élus PNC et une élue CL), Core In Fronte 13 % et 6 élus.

En très fort recul sur la scène électorale, le mouvement de libération nationale fondé sur un soutien au FLNC n'est désormais plus en mesure de peser sur la négociation avec l'État comme il l'avait fait en 2000 avec Lionel Jospin.

Cependant la structure clandestine a perduré, y compris depuis 2014, et elle se montre en capacité de regrouper assez de militants pour mener une opération groupée et coordonnée à l'échelle de la Corse. Pour retrouver son influence électorale en large recul depuis deux décennies, elle a décidé de parier sur l'échec du processus de dialogue auquel le Président de la République a donné un second souffle par son discours du 28 septembre dernier.

Pourtant, ce processus a pour cadre un projet d'autonomie tel qu'il avait été inscrit dans le programme de Pè a Corsica en 2015, Corsica Lìbera se ralliant alors à cette revendication ancienne du mouvement national.

Coup de semonce afin d'essayer de reprendre pied dans la vie politique ? Restructuration appuyée sur une nouvelle génération militante ? Le paradoxe qui ne peut que nous interroger n'est pas mince : après huit années de sommeil alors que le blocage de l'État était dénoncé par tous, le FLNC relance son action au moment-même où commence enfin un dialogue salué par l'ensemble de la classe politique insulaire, particulièrement parmi les élus nationalistes. En fait cette nuit bleue nous renvoie à une priorité : faire en sorte que le processus de Beauvau ait une issue favorable pour l'avenir du peuple corse. ■ **François Alfonsi.**

Rinatu Coti

« Mi sò falati i sensi »

Frà e numarose reazzioni à l'attentati di a notte di l'8 d'ottobre… questa quì nant'à i retali. Ùn ci hè bisognu d'altri cumenti.

« Impargu avà chì a casa di Migheli Raffaelli (Scaglioli - Villanova) hè stata svrimbata da un attentatu !

Hè un attu sporcu, indegnu, assassinu, chì tomba a cultura corsa è univirsali.

Comu pò ripusà in paci l'omu chì ci hà fattu riacquistà a tradizioni di a cètara ?

U scineghjatori di prima valuta, musicanti, pueta, cumpusitori, impastatu di cultura corsa vera.

Sarà chì dopu à tanti vai subiti da u pòpulu corsu certi parsoni ùn sani più asciuvarà u bonu da u malu ?

In u solcu dundi l'omu faci corra u sangui di i valori di l'essa ùn ci hè spiranza alcuna di un avvena umanu filici.

O Mighè, frateddu, amicu, eri vardincu di u nosciu suviddatu. Or ùn t'avemu saputu vardà !

Sarà ch'edda hè l'ora di l'iniquità ? Di l'orrenda iniquità ?

Mi sò falati i sensi… » ■ **Rinatu Coti.**

Sustegnu à Scola Corsa

L'Assemblea di Corsica dumanda à u Statu di rispettà e so cumpetenze

Dopu à a rimessa in càusa di a suvvenzione di a Cullettività di Corsica à l'associu Scola Corsa da u prefettu di Regione, l'Assemblea di Corsica hà adupratu – à l'unanimità – una muzione di sustegnu à l'associu. Posta da Nadina Nivaggioni à nome di u gruppu Fà Pòpulu Inseme, hè stata aduprata cù u sustegnu di u Cunsigliu Esecutivu. *« L'immersivu assuciativu cuntinuarà à esse sustinutu, è à mantene cundizioni òttime d'insignamentu à prò di i zitelli, di e so famiglie è di a lingua corsa »* hà dettu Gilles Simeoni. Bramemu chì l'Assemblea sìa intesa.

VU la délibération n° 22/088 AC de l'Assemblée de Corse du 30 juin 2022 sur l'immersion linguistique comme stratégie au service de l'apprentissage et la pratique de la langue corse,
VU la délibération n° 22/166 AC de l'Assemblée de Corse approuvant la convention de soutien à l'association Scola Corsa pour l'année scolaire 2022/2023, dans le cadre de l'immersion au service de la langue corse,
VU la délibération n° 22/165 AC de l'Assemblée de Corse prenant acte du rapport d'orientation sur la politique linguistique,
VU la délibération n° 23/084 AC de l'Assemblée de Corse approuvant la convention de soutien à l'association Scola Corsa pour la période 2023/2026, dans le cadre de l'immersion au service de l'apprentissage du corse,
VU la délibération n° 21/183 AC portant adoption d'une motion relative à une demande de modification de l'article L. 442-33 du code de l'éducation relatif à la contractualisation avec les écoles immersives,
VU la délibération n° 22/107 AC de l'Assemblée de Corse portant adoption d'une motion relative à une demande de dérogation d'une contractualisation anticipée des classes d'enseignement immersif de Scola Corsa et Biguglia,
VU le recours gracieux du préfet de Corse en date du 31 août 2023 demandant le retrait de la délibération n° 23/084 AC de l'Assemblée de Corse approuvant la convention de soutien à l'association Scola Corsa pour la période 2023/2026, dans le cadre de l'immersion au service de l'apprentissage du corse,
CONSIDERANT le travail probant par la Fédération Scola Corsa en faveur de la langue corse,
CONSIDERANT les bienfaits de l'immersion pour les enfants, les rendant de fait, plurilingues,
CONSIDERANT que Scola Corsa exerce une mission de service public,
CONSIDERANT la croissance remarquable du réseau Scola Corsa ces dernières années,
CONSIDERANT que les délibérations n° 22/088 AC et n° 22/166 AC relatives au soutien financier de la Collectivité de Corse à l'association Scola Corsa pour les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023, adoptées par l'Assemblée de Corse n'ont pas fait l'objet de recours de la part des services de l'État,
CONSIDERANT les 104 élèves scolarisés, les 7 enseignants, les 6 aides maternelles ainsi que les 3 agents administratifs, risquant de se retrouver sans école et sans emploi si cette structure venait à disparaitre,
CONSIDERANT la demande de contractualisation anticipée, pour l'heure refusée par le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports,
CONSIDERANT que c'est précisément pour pallier cette absence de contractualisation que la Collectivité de Corse a choisi de financer l'association Scola Corsa sur la période 2023-2026, période considérée comme transitoire : « La convention triennale proposée est construite sur un scénario probable de contractualisation après une période probatoire de 5 ans c'est-à-dire à compter de 2026 » (Délibération n° 23/084 AC),
CONSIDERANT les compétences spécifiques de la Collectivité de Corse en matière de planification de la politique linguistique,

L'ASSEMBLEE DE CORSE
SOULIGNE le rôle important joué par Scola Corsa dans la promotion de la langue corse.
REAFFIRME la parfaite adéquation entre l'objet poursuivi par l'association Scola Corsa et la volonté politique de la Collectivité de Corse de s'appuyer sur l'immersion comme moyen et méthode d'apprentissage et de formation à la langue corse, tant dans le système éducatif public et associatif, qu'au sein de la société.
GARANTIT son soutien à l'ensemble des enseignants, personnels d'accompagnement ainsi que les élèves de Scola Corsa et leurs familles.
AFFIRME solennellement sa volonté de voir la Collectivité de Corse exercer pleinement et sereinement les compétences qui lui sont dévolues, et notamment en matière de politique linguistique.
DEMANDE que les services de l'État et la Collectivité de Corse travaillent ensemble à une solution technique et juridique sécurisée permettant de maintenir la délibération n° 23/084 AC de l'Assemblée de Corse approuvant la convention de soutien à l'association Scola Corsa pour la période 2023/2026, dans le cadre de l'immersion au service de l'apprentissage du corse, afin que Scola Corsa puisse poursuivre sereinement son activité.
DEMANDE que Scola Corsa retrouve sans délai une situation pérenne, normalisée et sécurisée juridiquement et financièrement. ■

Marti u 17 d'ottobre in Toga,
venite ã a nostra chermessa !

-
Scola corsa di Bastia sò dinù stonde di spartera, di canti è di ghjochi pè i zitelli
-

Sucetà

Les conséquences de la divagation animale

Marilyne Taddei dépossédée de sa maison

Marilyne Taddei, présidente de l'association Cambià Avà qui lutte contre les conséquences graves de la divagation animale, a de quoi être amère. Voilà trois ans qu'elle se bat pour retrouver la santé et dans le même temps pour la reconnaissance de son statut de victime, et voilà qu'elle se trouve maintenant dépossédée de sa maison, qui sera mise aux enchères le 19 octobre prochain au Tribunal de Grande Instance de Bastia. Ce lundi 9 octobre, elle appelait à un rassemblement de soutien alors qu'un huissier de justice devait faire visiter son bien à d'éventuels acheteurs en vue de cette vente aux enchères. La maison se situe sur une propriété de famille, historiquement bûcherons et marchands de bois installés depuis plusieurs générations sur ces terrains situés au-dessus de l'hôpital de Bastia. Marilyne a perdu une bonne partie de son salaire, et est en litige avec ses assurances qui refusent de reconnaître la divagation animale comme une cause d'accident, donc pas d'indemnisation, grosses difficultés pour assurer le quotidien avec deux filles étudiantes sur le Continent, *a fortiori* les échéances… ce qui a conduit à sa situation financière actuelle. Explications.

Marilyne Taddei, meurtrie, devant sa maison.

Vous risquez de perdre votre maison… Comment en est-on arrivé là ?

Le 7 novembre 2020, j'ai été violemment percutée par un taureau en pleine course, mes genoux ont été retournés. Ma voisine m'a vue et a appelé les urgences. Police, pompiers, SAMU, j'ai été conduite à l'hôpital de Bastia où je n'ai été gardée que deux heures malgré mes graves blessures, à cause du COVID. Mes jambes ont été détruites, j'ai subi opération sur opération pour essayer de les remettre à l'endroit. Trois ans plus tard, je marche toujours avec une canne. Je n'ai jamais pu reprendre mon travail de directrice d'école. Pendant ce temps j'ai fait des déclarations aux assurances, aux banques, à la mairie, à la Collectivité de Corse, en leur disant que je me trouvais dans une situation gravissime et que j'avais besoin que les assurances se mettent en place pour prendre en charge mes prêts. Il n'en a rien été jusqu'à ce jour, et nous sommes arrivés petit à petit à une déchéance du terme. Les crédits sont suspendus. J'ai essayé de racheter par le biais d'un portage bancaire par une banque qui fait le réméré. Ça n'a pas marché non plus. Et aujourd'hui la partie ancienne de ma maison a été saisie. Elle doit être visitée par de potentiels acquéreurs sous contrôle d'huissier en vue d'une vente aux enchères.

La CdC s'était pourtant emparé du problème ?

Oui, par le vote d'une motion unanime en juin dernier. Les victimes ont été reconnues par la CdC, mais elles ne le sont pas au niveau national. Cette reconnaissance est indispensable pour que les assurances s'impliquent et nous remboursent. Pour être remboursées, il faut que les victimes mentent. Qu'elles déclarent avoir percuté un mur ou un sanglier. Mais si vous dites qu'un bovin vous a percuté, vous n'êtes pas du tout couvert. Vous comprenez bien que quand un taureau vous fonce dessus, vous n'avez pas le temps de vérifier son numéro. D'autant plus que les vaches qui m'ont agressée n'étaient pas baguées. Sur le périmètre où j'habite, c'est-à-dire en pleine ville de Bastia en face de l'hôpital, que des animaux de cette taille et de cette dangerosité, puisqu'ils sont ensauvagés, errent autour des maisons, c'est un scandale sans nom, c'est gravissime.

Que disent et font les pouvoirs publics ?

Ils ont abattu un certain nombre de bêtes, mais leur prolifération est énorme, à raison de trois ou quatre veaux par an. Affamés, assoiffés, ce sont des bêtes en maltraitance. C'est le devoir des êtres humains, de la mairie, des services de l'État, de s'occuper de ces bêtes, et à leurs propriétaires, lorsqu'ils sont identifiés. Mais la plupart n'ont plus de propriétaires. Tout le monde se renvoie alors la responsabilité et tout le monde oublie les victimes. Il faut pourtant bien trouver une solution, ce n'est pas aux victimes de s'occuper de ça et de supporter les conséquences.

Il faut maintenant que les députés, les sénateurs, les élus parlementaires, s'adressent à Paris pour faire reconnaître cet état de dangerosité de la Corse. À partir de là, les assurances pourront nous prendre en charge. Car les victimes sont très nombreuses.

Y a-t-il un recensement plus précis de ces accidents et de ces victimes ?

Pour l'instant, le recensement se fait avec les informations qui nous remontent du fait de notre action, les gens prennent contact. Par contre, depuis le vote de la motion, il a été dit que les Services Incendies et de Secours en Haute-Corse et en Corse du Sud devaient dès à présent faire remonter au niveau officiel à la CdC, à Madame Fazi, le nombre de victimes de la divagation animale. Nous pourrons peser alors plus lourd au niveau du Conseil d'État afin que soit votée une loi et que les victimes soient reconnues. Ce temps est très long. Aujourd'hui, l'ur-

Je l'ai dit et je le répète, je n'ai rien contre les agriculteurs honnêtes qui soignent leurs bêtes, je n'ai rien contre les animaux qui sont en maltraitance, je veux juste que les victimes soient reconnues et que la Corse soit en sécurité.

gence pour moi c'est ma maison. Je me bats pour toutes les autres victimes, mais aujourd'hui, si je fais appel aux médias et à tous mes amis, c'est parce qu'une partie de ma maison va être mise aux enchères à un prix dérisoire, attirant les acheteurs. Je suis dans une impasse.

Vous dites « en Corse, les victimes ne sont pas reconnues », ailleurs elles le sont ?

Il y a des maires, dans le Cotentin, en Pays Basque, etc., où il y a des taureaux qui sont dans des enclos, qui s'échappent malencontreusement, qui sont bouclés, qui font des dégâts et qui peuvent tuer quelqu'un. Mais il y a un propriétaire. Ce n'est pas la divagation folklorique comme chez nous, où les touristes font des photos, les porcs ou les sangliers mangent les doigts d'enfants ou attaquent les chiens ! Au XIXe, *ci era u furestu chì sunava* à partir du mois de novembre, et toutes les bêtes rentraient dans les enclos pour que les châtaignes ne soient pas mangés et que les animaux n'aillent pas sur les propriétés. Aujourd'hui, on n'organise plus la vie dans nos villages. Et les animaux sont lâchés. Certaines personnes âgées ne peuvent plus sortir. Je dérange en dénonçant cela, mais c'est la vérité et personne n'ose le dire. Certains ont perdu la vie, des enfants ont perdu les yeux, d'autres victimes ont eu les poumons perforés, et on ne le dit pas parce que comme toujours *ci hè omertà in Corsica nant'à affari gravi. U troppiu stroppia* au sens propre pour moi, on ruine la vie des gens dans l'indifférence totale, c'est scandaleux.

La divagation est un problème récurrent…

Il y a toujours eu des problèmes de divagation dans le maquis et sur les crêtes, mais pas en pleine ville de Bastia où je vis, en face de l'hôpital ! On a laissé perdurer ce fléau, aujourd'hui il atteint des proportions jamais vues, il y a énormément d'animaux abandonnés, qui se reproduisent, et qui gagnent les villes et les villages pour se nourrir. Si on continue à ne rien faire, combien seront-ils demain ?

Je suis déterminée à aller jusqu'au bout. J'ai tout perdu : ma vie, ma mobilité, mon travail, et maintenant je perds ma maison. Je l'ai dit et je le répète, je n'ai rien contre les agriculteurs honnêtes qui soignent leurs bêtes, je n'ai rien contre les animaux qui sont en maltraitance, je veux juste que les victimes soient reconnues et que la Corse soit en sécurité. J'irai au bout pour que notre île sorte la tête haute de ce danger. ■

Ecologìa Sulidaria communique

Triple peine pour les victimes

« On ne compte plus les victimes des vaches en divagation : simple entrefilet dans la presse locale, plaintes qui n'aboutissent pas, après l'émotion leur sort passe à la trappe, même si de temps en temps une commission ou un préfet promettent – c'est juré – de s'attaquer « pour de bon » au problème.

Entre-temps, de nombreuses victimes, déjà lourdement atteintes dans leur santé, perdent partiellement ou totalement leurs revenus, et n'obtiennent toujours pas le statut qui permettraient leur indemnisation complète, ou la prise en charge d'annuités d'emprunt.

C'est ce qui arrive aujourd'hui à Marilyne Taddei, attaquée il y a 3 ans par un troupeau à Bastia, jamais remise de très graves blessures, qui risque de perdre sa maison mise prochainement aux enchères.

Cette situation est insupportable ! Ecologìa Sulidaria lui apporte son soutien et demande que la procédure soit suspendue pour qu'elle puisse faire valoir tous ses droits.

Enfin, on ne peut plus attendre pour que le statut de victime à part entière soit reconnu après des attaques de troupeaux devenus sauvages, et que des mesures efficaces et définitives soient prises pour assurer la sécurité des Corses au quotidien, aussi bien dans les villages qu'en ville. Il est temps de sortir des incantations pour passer à l'action ! » ■

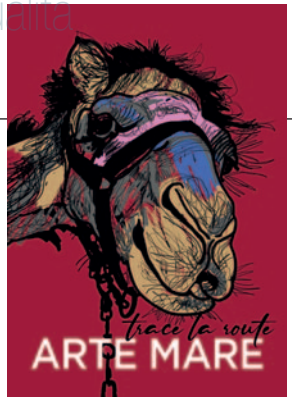

Arte Mare

Comme une envie d'ailleurs

Le festival Arte Mare a achevé sa 41e édition ce samedi 7 octobre, en conclusion d'une semaine de diffusions, de débats, d'ateliers, de pièces de théâtre, concerts et de nombreuses activités autour de l'évènement. Placé sous la thématique du voyage, le festival, sous la direction de Michèle Corotti, a une fois de plus ancré son programme dans notre *Mare Nostrum*, mais également au-delà. Parmi les invités d'honneur, le réalisateur Tony Gatlif, porte-parole au cinéma de la communauté des gens du voyage, ou encore le réalisateur Jean-Pierre Daroussin. Du Maroc au Liban, en passant par l'Italie, le Cap Vert et même la Chine, Arte Mare se veut résolument comme le festival de la découverte et du rayonnement de la Corse au cœur de la Méditerranée.

Myriade de prix et richesse de la représentation des films corses

L'évènement a pu voir défiler de nombreuses œuvres engagées, dont le film *Io Capitano* de Matteo Garrone, prix Arte-Mare et Allindì et également Prix Ghjuventù. Ce drame retrace le parcours douloureux des migrants africains qui décident de prendre la mer pour rejoindre l'Europe. En miroir de la situation actuelle de l'Italie, qui connaît une nouvelle crise migratoire à l'heure actuelle, c'est également le film qui représentera l'Italie lors de la prochaine cérémonie des Oscars en 2024.
Parmi les films corses présentés, le film *I Was, Le Cri* de Laetitia Boffy, revient sur le tabou des violences sexuelles faites aux femmes en Corse et dénoncées notamment sur les réseaux sociaux en 2020. *OPD*, du jeune réalisateur François Charles, aborde le sujet délicat du milieu gay et queer en Corse, entre pressions sociales et attachement à l'île.
Enfin, parmi d'autres projections attendues, le film *Borgo* de Stéphane Demoustier présente au public une fiction basée sur le double homicide de Bastia-Poretta en 2017.
Une édition du film méditerranéen à la hauteur des précédentes, et qui fait nous fait languir la future programmation de 2024. ■

Léa Ferrandi.

Scacchi

U bastiacciu Marc'Andria Maurizzi campione di u mondu Junior!

La presse ne tarie pas d'éloges sur le Grand maitre d'échecs le plus précoce de France, qui s'est hissé ces dernières années au sommet avec les plus grands.
Marc'Andria Maurizzi, 16 ans, a été sacré champion du monde d'échecs dans la catégorie des moins de 20 ans à Mexico le dimanche 1er octobre dernier. Sur onze parties disputées, il en a remporté six, pour cinq matchs nuls, pour être finalement sacré face au serbe Luka Budisavljevic. Cet exceptionnel joueur est l'un des plus jeunes à emporter le titre de champion du monde junior alors que le record est détenu par Joel Lautier, 15 ans, en 1988.
Ce joueur exceptionnel a débuté à Bastia à l'âge de 7 ans, détecté à l'époque par Boris Brunel qui intervenait à l'école de Toga pour le Corsica Chess Club de Bastia. Il s'engage ensuite auprès de C'Chartres échecs, où il côtoie de grands maitres comme Gata Kamsy, qui prend en charge tous ses entrainements auprès de grands maitres.
Marc'Andria, membre du club d'échecs de Chartres, avait déjà un palmarès bien rempli avec un titre de champion d'Europe des moins de 10 ans en 2017, des moins de 12 ans en 2019. Il a déjà obtenu le titre de maître international en 2019 à 12 ans et le titre de Grand Maître international à 14 ans, ce qui constitue la distinction la plus haute.
Marc'Andria Maurizzi est le plus jeune français à détenir ce titre.

Ssu zitellu hè una fiertà pè a Corsica

è traduce dinù annate d'un impegnu maiò à sparghje u ghjocu di scacchi in Corsica. Un travagliu è una strutturazione ch'hà partecipatu di a furmazione di parechje generazioni di zitelli dapoi più di 25 anni, sott'à l'impulsu di a passione è a dinàmica di Leo Battesti è di a Lega Corsa di i Scacchi ch'ellu hà creatu in u 1998. Di 150 licenziati à l'iniziu, sò millaie oghje zitelli è più maiò à furmassi è à strutturassi u cerbellu in grazia à i scacchi. Fàcenu di a Lega corsa a più impurtante forse di u mondu per raportu à a so pupulazione.
Pazienza, riflessione, cuncentrazione, memoria, sumerinu dinù, capacità d'anàlisi, determinazione, spìritu di cumpetizione, ma sempre cù u *fair-play*... i scacchi sò boni per custrusce l'omi è e donne di dumane.
Felicitazioni à Marc'Andrìa è tutti quelli chì anu permessu di fà cunnosce a nostra ìsula cù sta pusitività. Ventu in puppa o Marc'Andrì! ■

Pauline Boutet-Santelli.

Dolu

Ind'è u nostru Dolu a settimana scorsa in umagiu à a nostra amica cara, Lisa Ceccaldi, ci hè statu un smintecu. Frà i nipoti ch'ella tenìa cusì caru, ùn vulìamu micca scurdacci di Ghjuvan'Pàulu è Chantal, figlioli di Francesca, è di Marìa Pàula, figliola di Paulu, cù Emma è Matteu ch'avemu mintuatu. Basgi affettuosi à tutti. ■

U Fondatore

Max Simeoni était particulièrement soucieux des dérives qu'engendrent le choix de la violence politique. Pendant des années, il n'a cessé d'alerter et de plaider sur ses conséquences, particulièrement le risque de l'affrontement entre Corses, le rejet de nos idéaux par la grande majorité des Corses et bien sûr l'entrave à l'union nationaliste qu'elle représentait. Au lendemain de l'arrêt de la clandestinité, annoncée en 2014, les Corses ont d'ailleurs adhéré massivement aux idées nationalistes. Mais ce n'était pas la seule condition à la victoire politique, même si cela a permis de remporter des victoires électorales. Pour Max Simeoni, c'était une erreur de croire que la violence pouvait être un moteur. La victoire politique viendra par *« l'avènement d'une force politique à la hauteur historique d'un peuple qui n'est pas à libérer, mais qui doit se libérer »* disait-il dans un éditorial le 5 décembre 1996.

Cap'articulu

Un risque de "banalisation" de la violence politique ?

Un risque de « banalisation » de la violence politique ?

par Max Simeoni

Certains prétendent qu'il y a un risque de voir « la banalisation » de la violence politique. Mais lequel ? Des attentats en série faisant partie de notre quotidien sans qu'on y prête trop attention ? Un peu comme les accidents de voiture qui ont droit à une rubrique ressemblant fort à celle des chiens écrasés, sauf pour les familles endeuillées.

Je les rassure, la violence politique est un phénomène qui permet beaucoup de choses, sauf la banalisation. Certes, l'homme peut se faire aux pires situations... pour survivre : guerre, camps de concentration, bagnes, violences des banlieues, etc. Mais penser qu'on aura un niveau stabilisé et supporté de violence politique auquel on s'accommodera, est une erreur.

La violence politique évolue. Elle n'est jamais statique. Elle dépend du contexte qui peut la favoriser ou l'étouffer. Elle est un moyen et comme tel, sujette à un test obligatoire : celui de sa réelle efficacité par rapport aux objectifs qu'elle veut atteindre.

Si elle n'est pas ou n'est plus probante, ou si le but peut être atteint avec d'autres moyens moins pénibles, moins coûteux, ou plus rapides, elle n'a plus assez d'oxygène et s'essouffle. Si malgré tout, elle continue, c'est peut-être qu'elle a changé d'objectif. Un peu comme un outil, un bulldozer commandé pour tracer une route, le projet de route abandonnée, il sera employé à aménager un parking. Mais cela finira par être visible.

Après l'échec de ses tractations avec le gouvernement Pasqua puis Debré, l'Historique mène une campagne imperturbable de plasticages en série pour essayer de déstabiliser Juppé, afin de faire sauter le verrou. « La fermeture » et reprendre avec lui ou son successeur un nouveau « dialogue ».

Est-ce fiable ? Je ne le pense pas. « L'Historique » va être contraint à tenir la distance, mais aussi à forcer progressivement ou brutalement sa dose de violence. Il faut qu'il atteigne un seuil de basculement. En a-t-il les moyens ?

En supposant même qu'il ait les moyens logistiques et humains, il me semble qu'il n'a pas (et qu'il n'a jamais eu à lui tout seul) les moyens politiques pour atteindre cet objectif, celui de se poser comme interlocuteur principal du pouvoir central. Il reste le seul aujourd'hui des ex-composantes de la LLN à jouer préférentiellement de cette violence politique. Plus il développe sa démonstration, plus il risque de s'isoler, plus il augmente la quantité d'hostilité à son égard au sein du peuple corse. Et il sera conduit à user de cette violence contre des éléments du peuple corse. D'un attentat contre un Corse et un autre, lentement, mais sûrement, il augmente et durcit les blocs irréductibles contre lui.

Il n'a pas les moyens d'avancer seul et il n'a surtout pas les moyens de « terroriser » chaque élément du peuple corse au point de les contraindre de le suivre en silence. La violence politique au mieux est un fait de « résistance », limité dans le temps, incapable à elle toute seule de renverser le cours de l'Histoire coloniale. En Corse, elle semble vouée à l'usure du temps et, à l'isolement. Donc à l'inefficacité à terme. Elle s'affaiblit d'autant plus qu'elle s'en prend à des Corses.

Peut-on la cantonner contre le seul État ? difficile, impossible même. Et même si c'était possible, il faudrait beaucoup de conditions pour qu'elle parvienne à le faire réellement à le faire réellement souffrir. Le pouvoir est loin et bien protégé. Sur place, les symboles de l'État ne sont que des symboles.

Les relais de l'État vont être visés, les « traitres » locaux, les Corses, c'est là la plus grande impasse.

Le passage de l'acte contre des biens à l'acte contre des personnes va s'imposer dans la logique de la violence d'une clandestinité armée et à volonté de dominance. Le passage à l'acte sur les personnes va attiser les inimitiés, puis les victimes en nombre suffisant finiront par justifier, légitimer une répression plus efficace, hors des garanties légales, car il sera admis alors que la répression devra être elle-même véritablement efficace...

Que faire ?

Il faut cesser de croire à la violence comme panacée, comprendre que la force politique importe plus que la force tout court, et que rien ne sert plus à épiloguer sur le rôle qu'elle a pu jouer, mais admettre qu'aujourd'hui, elle est un empêchement évident à toute cohérence politique pour l'avènement d'une force politique à la hauteur historique d'un peuple qui n'est pas à libérer, mais qui doit se libérer. Il ne peut pas signer de procuration, encore moins à la violence politique. ■

Restauration de la nature

L'Appel de 200 ONG

200 organisations non gouvernementales ont signé un appel en ce mois de septembre 2023 pour que soient inclus des objectifs clés dans la loi sur la restauration de la nature aujourd'hui en négociation. Une action soutenue par plus d'un million de citoyens, d'entreprises, de scientifiques et de nombreuses organisations. L'ensemble des institutions européennes y travaillent.

Le 12 juillet dernier, les députés européens adoptaient en session plénière la loi sur la restauration de la nature par 336 voix contre 300 et 13 abstentions. Une courte majorité cruciale pour un débat qui a mis en alerte tous les lobbies industriels opposés aux associations de défense de l'environnement. L'initiative a regroupé également plus d'un million de signatures, et mobilise depuis les institutions européennes engagées dans une phase de négociations pour l'élaboration d'un texte final suffisamment offensif pour faire face aux urgences mondiales de préservation du climat et de la biodiversité.

Une nature en danger

80% des habitats sont en mauvais état, 10% des espèces d'abeilles et de papillons sont en risque d'extinction, 70% des sols sont en mauvaise santé. Les fragiles équilibres de la nature sont rompus, les écosystèmes se dégradent, les espèces sont menacés. *« Les négociations ont lieu après un nouvel été marqué par des phénomènes météorologiques extrêmes et dévastateurs d'une intensité sans précédent dans toute l'Europe. Les inondations en Grèce, les feux de forêt en Méditerranée et les vagues de chaleur dans le sud de l'Europe nous rappellent douloureusement que l'Europe a désespérément besoin d'écosystèmes sains et résistants pour prévenir de telles catastrophes et protéger ses citoyen.ne.s. Il est du devoir de nos dirigeants de doter les européennes et européens d'une loi qui les protégera réellement des futures catastrophes liées au changement climatique »* commente sur son site France Nature Environnement, qui figure parmi les 200 ONG qui signent l'appel.

Celui-ci demande à tous les États membres de l'UE, aux membres du Parlement européen et à la Commission européenne de veiller à ce que plusieurs éléments clés soient inclus dans le texte final de la loi, en particulier :

- La couverture de tous les habitats terrestres et marins par des objectifs de restauration quantifiés, limités dans le temps et applicables dans les zones Natura 2000 et en dehors de celles-ci.
- La restauration des écosystèmes agricoles, complétée par des objectifs spécifiques pour la restauration des tourbières drainées.
- Veiller à ce que la loi puisse entrer en vigueur immédiatement, sans conditions préalables, pour une mise en œuvre rapide et effective des mesures de restauration.
- Des fonds dédiés et supplémentaires pour financer les mesures de restauration.

« Nous le redisons avec force et espoir : nous avons besoin d'un règlement européen solide pour guider et amplifier les efforts de restauration de la nature déjà engagés et à venir portés par divers acteurs dans les territoires à différentes échelles. Un déploiement massif de tels projets partenariaux est majeur pour répondre collectivement aux crises climatique et écologique » affirme France Nature Environnement.

Une urgence à agir

Sauver des vies, en sauvant les écosystèmes, en restaurant les cours d'eau, les fonds marins, les forêts, les espaces agricoles, en plantant des arbres, en inversant le déclin des pollinisateurs, en priorisant les plus grands stockages de carbone, comme les tourbières, etc. C'est l'enjeu.

« Une restauration de la nature à grande échelle est nécessaire de toute urgence sur notre continent pour inverser la perte dévastatrice de la biodiversité, maintenir les avantages cruciaux fournis par la nature (air et eau purs, nourriture, pollinisation des cultures) et rendre l'Europe plus résiliente aux impacts du changement climatique, tels que les graves sécheresses et les inondations. L'Europe ne peut plus se permettre d'exploiter et de faire échouer sa nature, et avec cette loi, nous pouvons réaliser l'un des meilleurs investissements : dans la nature », explique encore l'appel des 200 ONG.

#RestauronsLaNature, maintenant ! ■

F.G.

Pensez-y !
Vous pouvez vous abonner en ligne
www.arritti.corsica/abbunamentu

LES TROIS DEUX
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN LIQUIDATION AU CAPITAL DE 14 790 EUROS
SIEGE : MAISON SANTUCCI, 20148 COZZANO
SIEGE DE LIQUIDATION : VILLA DOLCE E SERENA, HAMEAU DE PRECOJO, 20137 PORTO-VECCHIO
419 528 484 RCS AJACCIO

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1er juin 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidatrice Madame Marie-Dominique FEYFANT, demeurant à Porto-Vecchio (20137), Villa Dolce e Serena, Hameau de Precojo, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Porto-Vecchio (20137), Villa Dolce e Serena, Hameau de Precojo. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

LES TROIS DEUX
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN LIQUIDATION AU CAPITAL DE 14 790 EUROS
SIEGE : MAISON SANTUCCI, 20148 COZZANO
SIEGE DE LIQUIDATION : VILLA DOLCE E SERENA, HAMEAU DE PRECOJO, 20137 PORTO-VECCHIO
419 528 484 RCS AJACCIO

L'Assemblée Générale réunie le 1er juin 2023 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Marie-Dominique FEYFANT, demeurant Villa Dolce e Serena, Hameau de Precojo, 20137 Porto-Vecchio, de son mandat de liquidatrice, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis, La Liquidatrice

FIN DE LOCATION-GÉRANCE

La location-gérance consentie par la Société STELLA DI L'ISULA, Société à responsabilité limitée au capital de 300 euros, dont le siège est à Pianottoli-Caldarello (20131) Bord de mer, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio sous le n° 498 217 033,
à Monsieur Ange-François PANTALACCI, demeurant à Cozzano (20148) Montée de la Pharmacie, suivant acte sous seing privé en date à Pianottoli-Caldarello du 17 mai 2023,
Du fonds de commerce de restaurant saisonnier, situé à Pianottoli-Caldarello (20131), Bord de Mer, connu sous le nom de « Ribellinu Piscine »,
A pris fin le 4 septembre 2023 par résiliation amiable.

Pour unique avis

LISE INVEST
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE 500 EUROS
SIEGE SOCIAL : FINOCCHIO - 20169 BONIFACIO
909 305 153 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 15 septembre 2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, Le Président

HOLDING DE VICO SELARL
Cours Danielle Casanova 20160 VICO
Capital social : 100 000 euros
SIREN 831 491 229 RCS AJACCIO

Par délibération en date du 2 octobre 2023, l'assemblée générale extraordinaire, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social, mais qu'il sera procédé à une augmentation de capital ultérieurement.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis et mention.

SOLEMARE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 220 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : QUARTIER DU PORT 20169 BONIFACIO
438 737 751 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 4 octobre 2023, la collectivité des associés a pris acte du décès de Madame Jacqueline LOPEZ, cogérante, intervenu le 17 juin 2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis, La Gérance

Avis rectificatif du 05/10/23

ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
Mme Marie-Pierre BIANCHINI - Directrice par intérim - Avenue Paul Giacobbi - BP 618
20601 BASTIA
Tél : 04 95 30 95 30 - Fax : 04 95 33 86 05
mèl : marches-publics@odarc.fr
web : http://www.odarc.fr

Référence : 008/TX/23

Objet : Revêtements de sols et murs : Construction d'un bâtiment technico-administratif et d'un hangar de stockage de matériel agraire
Remise des offres :
au lieu de : 13/10/23 à 18h00 au plus tard.
lire : 17/10/23 à 18h00 au plus tard.
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur http://www.marchespublics.info

---

A MAIORI
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 200 EUROS
SIEGE SOCIAL : LIEUDIT CROCCI, ROUTE DE SANTA MANZA, 20169 BONIFACIO
912 663 028 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 10 août 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associées, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, La Gérance

ANNONCES LÉGALES
Pour vos annonces légales :
arritti2@wanadoo.fr

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE : MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF : FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE : MARC BATTISTINI • RÉDACTION : 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE : VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR : STAMPERIA SAMMARCELLI BIGUGLIA BORDEAUX 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262

ABBUNAMENTU

ARRITTI
5 Bd H. de Montera • 20200 BASTIA
✆ 09 65 32 16 90 - Fax : 04 95 31 64 90
arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Vogliu un abbunamentu di :
❒ 55 € UN ANNU/UN AN ❒ 34€ SEI MESI/SIX MOIS ❒ 82 € U STRANIERU/ÉTRANGER

Casata è Nome (nom et prénom)
Indirizzu (adresse)
Mail è telefonu (e-mail et téléphone)

AGIR PLUS

SOLUTION TRAVAUX BONIFIÉS

JUSQU'À 100%
DE VOS TRAVAUX FINANCÉS

ISOLATION, EAU CHAUDE, CHAUFFAGE...

FAITES CONFIANCE AUX ENTREPRISES PARTENAIRES AGIR PLUS

Calculez votre Prime économies d'énergie sur **corse.edf.fr/agirplus/** et demandez un devis à une entreprise Agir Plus labellisée RGE.

SCANNEZ-MOI !
RETROUVEZ TOUTES NOS SOLUTIONS AGIR PLUS.

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.

PRÉFET DE CORSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Programme en faveur de la maîtrise de la Demande d'Énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'Etat.

Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE